

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



**Quimperlé
 Communauté
 Kemperle
 Kumuniez**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 13 juillet 2020, s'est réuni le 21 juillet 2020 à 18h00, salle du conseil de Quimperlé Communauté, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :	52
En exercice :	47
Présents :	51
Votants :	
Secrétaire de séance :	Monique CAUDAN

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Marie-Françoise LE ROCH, Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC :	Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Martine PRIMA, Denis BARGUIL
BAYE :	Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT :	Annaïg GUIDOLLET, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
GUILLIGOMARC'H :	Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX :	Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ :	Corinne COLLET
MELLAC :	Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN
MOËLAN-SUR-MER :	Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Christelle FENEON, Franck BERTHET, Isabelle MOIGN, Jacques LE DOZE
QUERRIEN :	Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ :	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Michel FORGET, Marie-Madeleine BERGOT, Pascale DOUINEAU, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ :	Yves BERNICOT, Christelle LAVOINE, Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON :	Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Gilles GENTIL, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN :	Michel CHARPENTIER
SCAËR :	Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Robert RAOUL, Hélène LE BOURHIS, Jean-François LE MAT
TRÉMÉVÉN :	Monique CAUDAN

ABSENTS EXCUSES :

Jacques JULOUX (CLOHARS-CARNOET), Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX), Christophe LESCOAT (MELLAC), Gérard JAMBOU (QUIMPERLE), Jean-Claude QUENTEL (TREMEVEN)

POUVOIRS :

Jacques JULOUX (CLOHARS-CARNOET) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS-CARNOET)
 Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Daniel HANOCQ (LE TREVOUX)
 Gérard JAMBOU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE)
 Jean-Claude QUENTEL (TREMEVEN) a donné pouvoir à Monique CAUDAN (TREMEVEN)

DCC2020-081

POLITIKES PUBLIKES COMMUNAUTAIRES
3-COMMISSIONS OBLIGATOIRES

**Création et élection des membres de la commission d'appel d'offres (CAO) spécifique
eau et assainissement**

La commission d'appel d'offres peut être à caractère permanent ou spécifique pour un marché. Il est proposé de créer une commission d'appel d'offre permanente pour les marchés relatifs à l'exercice des compétences Eau et Assainissement.

L'article 1411-5-II a) du CGCT stipule que pour les communes de 3 500 habitants et plus et d'un établissement public, la commission d'appel d'offres est composée par « l'autorité habilitée à signer la convention (...) ou son représentant, président, et cinq membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est procédé selon les mêmes modalités à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires. »

Aussi, l'assemblée délibérante est invitée à désigner les cinq membres titulaires et les cinq membres suppléants suivants de la Commission d'Appel d'Offres « eau et assainissement » :
L'assemblée délibérante est invitée à :

- CREER une commission d'appel d'offres à titre permanent, pour la durée du mandat, pour les marchés relatifs à l'exercice des compétences Eau et Assainissement.
- PROCLAMER les conseillers communautaires suivants élus membres de la commission d'appel d'offre « eau et assainissement » :

Président : Eric ALAGON

-Membres titulaires :

Alain FOLLIC
Daniel HANOCQ
Gérard JAMBOU
Danielle LE GALL
Jacques LE DOZE

-Membres suppléants :

Gilles GENTIL
Jean-Claude QUENTEL
Jean-Luc EVENNOU
Annaïg GUIDOLLET
Loïc PRIMA

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré,

- CREE une commission d'appel d'offres à titre permanent, pour la durée du mandat, pour les marchés relatifs à l'exercice des compétences Eau et Assainissement.

- PROCLAME les conseillers communautaires ci-dessus élus membres de la commission d'appel d'offre « eau et assainissement » :

Président :

ADOPTÉ par :

50 voix POUR

1 abstention

QUIMPERLE : Eric SAINTILAN

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Sébastien MIOSSEC